

Questions au Feuilleton

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous n'avons aucune objection, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous non plus, monsieur l'Orateur. Nous sommes toujours prêts à aider le gouvernement à corriger ses erreurs.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 186, 277, 285, 393, 396 et 462.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient reportées.

[Texte]

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT—LES EMPLOYÉS À FORFAIT

Question n° 186—**M. McKenzie:**

1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de la Commission canadienne du lait et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?

2. Quel a été le montant total versé *a*) en 1975, *b*) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne la Commission canadienne du lait, la réponse est: 1. aucun.

2. Sans objet.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT—LES EMPLOYÉS PROVENANT DE BUREAUX D'EMPLOI PRIVÉS

Question n° 277—**M. McKenzie:**

1. La Commission canadienne du lait a-t-elle eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés *a*) à temps partiel, *b*) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?

2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?

3. Par province, quel était *a*) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, *b*) le taux horaire moyen versé aux employés, *c*) le montant total versé par la Commission canadienne du lait en (i) 1975 (ii) 1976?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne la Commission canadienne du lait, la réponse est: 1. *a*) (i)—(iv): néant; (v) 15; (vi)—(x) néant; *b*) (i)—(x) néant.

2. Budget principal.

3. *a*) (i) Ontario, \$5.39; (ii) Ontario, \$6.00. *b*) La commission ignore quels sont les taux horaires que consentent les bureaux de placement à leurs employés. *c*) (i) \$10,287; (ii) \$7,880.

[M. MacEachen.]

OFFICE CANADIEN DES PROVENDES—LES EMPLOYÉS PROVENANT DE BUREAUX D'EMPLOI PRIVÉS

Question n° 285—**M. McKenzie:**

1. L'Office canadien des provedes a-t-il eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés *a*) à temps partiel, *b*) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?

2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?

3. Par province, quel était *a*) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, *b*) le taux horaire moyen versé aux employés, *c*) le montant total versé par l'Office canadien des provedes en (i) 1975 (ii) 1976?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne l'Office canadien des provedes, la réponse est: 1. *a*) (i)—(v) néant; (vi) 17; (vii)—(x) néant; *b*) (i)—(x) néant;

2. Budget principal.

3. *a*) (i) \$4.78. (ii) \$5.00. *b*) L'Office ignore quels sont les taux horaires que consentent les bureaux de placement à leurs employés. *c*) (i) \$8.902. (ii) \$6,557.

LA COMMISSION DES LIEUX ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA—LES EMPLOYÉS À FORFAIT

Question n° 393—**M. McKenzie:**

1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?

2. Quel a été le montant total versé *a*) en 1975, *b*) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Néant.

2. Néant.

LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX—LES EMPLOYÉS À FORFAIT

Question n° 396—**M. McKenzie:**

1. Au total combien de personnes détiennent des contrats de la Commission des champs de bataille nationaux et combien d'entre elles sont des fonctionnaires à la retraite?

2. Quel a été le montant total versé *a*) en 1975, *b*) en 1976 à ces personnes détenant des contrats et quelle part en ont reçue des fonctionnaires à la retraite?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Néant.

2. Néant.

LES DÉPENSES DE L'ÉTAT DANS LA CIRCONSCRIPTION DE NEW WESTMINSTER

Question n° 462—**M. Leggatt:**

Depuis 1970, quelle somme le Conseil du Trésor et les organismes qui en relèvent ont-ils dépensée dans la circonscription de New Westminster, au cours de chaque année financière?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): En ce qui concerne le Secrétariat du Conseil du Trésor: néant.